cdc habitat | Caisse des Dépôts GROUPE

À vos côtés

Charte de respect mutuel



Ensemble, respectons notre cadre de vie

Cette charte a pour but de faciliter les relations entre les équipes de CDC Habitat et vous, locataires. Elle vous présente les engagements de chacune et chacun pour garantir un cadre de vie agréable et respecté.

Prenez quelques instants pour la découvrir : chaque geste compte.

Politesse : le respect au quotidien

CDC Habitat

Les relations entre les locataires et les équipes CDC Habitat reposent sur l'écoute, la courtoisie et le calme.

Et vous ?

Votre attitude compte : chaque mot et chaque geste créent une ambiance sereine dans la résidence. Un peu de gentillesse et tout change !

Propreté : ensemble pour une résidence propre

CDC Habitat

CDC Habitat veille chaque jour à l'entretien et la propreté de votre résidence.

Et vous ?

Respectez votre lieu de vie, ainsi que le travail des gardien(ne)s, des équipes d'entretien et des intervenants.

Information : vous accompagner au quotidien

CDC Habitat

CDC Habitat vous informe régulièrement par voie d'affichage, par mail ou sur votre espace locataires *CDC Habitat et moi*.

Et vous ?

Consultez régulièrement les affichages dans votre résidence ou les informations transmises par mail ou *via CDC Habitat et moi*.



Demandes/réclamations : un suivi clair et efficace

CDC Habitat

CDC Habitat s'engage à :

Vous tenir informé(e) : nous vous communiquons le suivi de votre demande dans les meilleurs délais, et au plus tard sous 8 jours.

Intervenir efficacement en cas de problème technique : nos collaborateur(trice)s de proximité ou nos prestataires se déplacent pour établir un diagnostic précis.

Garantir la continuité du service d'urgence : nous veillons au bon fonctionnement du service d'urgence des équipements collectifs pour votre sécurité et votre confort.

Et vous ?

Vous vous engagez à :

Utiliser votre espace *CDC Habitat et moi* pour formuler vos demandes ou contacter votre centre de contact clients au 09 73 321 421 (prix d'un appel local).

Respecter les horaires de votre gardien(ne).

Contacter les prestataires sous contrat pour vos équipements concernés.

Faciliter l'accès à votre logement pour les interventions et les entretiens annuels des équipements.

Pour toute urgence les soirs, week-ends et jours fériés, **contacter** le service d'urgence (y compris pour les équipements sous contrat).

Merci à vous !

Respect des voisin(e)s, de la propreté, du bruit, des équipements... Merci à Théo, Mia, Madhi, Célia et tous et toutes les autres, ce sont vos petits gestes du quotidien qui font du bien à tout le monde !

Rendez-vous sur
« Vos petits gestes qui font du bien »
Le rôle du gardien



https://urlr.me/wdmzqe



NOTRE ENGAGEMENT

CDC Habitat s'engage à être à vos côtés, à vous écouter et à vous informer.

Ensemble, veillons au bien-être de toutes et tous.

CDC Habitat – Avril 2026 – Maquette : V. Charlanne © F. Rhodes, S. Loubaton, Storyset - Imprimé sur du papier PEFC